

Méteren Contact 49

La Flandre
en blanc



PAGE 4
L'ÉTANG FACE AUX
INONDATIONS



PAGE 5
LE SALON DES
PEINTRES EN IMAGES



PAGE 15
ZOOM SUR LE
STATIONNEMENT

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 7

EN IMAGES...



PAGE 8

ACTUALITÉS



PAGE 11

TRAVAUX



PAGE 12

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 13

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 15

ENVIRONNEMENT



PAGE 18

MÉTEREN INFO



COMMUNE DE

Méteren

Février 2024
numéro 49

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Mise en page : Benoit Fache

Design graphique : En Voiture Simone

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Nordimprim - Steenvoorde



Édito



Chères Méterennes, Chers Méterenois,

2024 prend ses quartiers et avec elle, de nouveaux projets et rendez-vous.

Si je ne devais citer qu'un seul projet pour 2024, ce serait évidemment le grand projet de requalification du centre bourg, présenté lors de la cérémonie des vœux. Méteren a l'ambition de se transformer profondément et durablement pour les années à venir. Ce grand projet de réaménagement verra sa première phase avec le début des travaux de réaménagement de l'ancien terrain de foot à partir de l'automne. Préparez-vous à être les témoins de cette transformation de votre cadre de vie !

Si je ne devais citer qu'un seul rendez-vous pour cette année 2024, ce serait sans doute celui des jeux olympiques et paralympiques. La municipalité a décidé de vous faire vivre et partager ce moment unique. Retransmission de la cérémonie d'ouverture, déplacements pour les enfants lors de matchs et épreuves, places offertes pour la finale du handball à Lille... l'équipe municipale a mis des moyens financiers exceptionnels pour une petite commune afin de vous faire partager ce temps fort de la vie sportive internationale. Soyez au rendez-vous !

Ouvrez grand vos yeux et vos oreilles, 2024 promet d'être une année mouvementée !
Belle année à tous.

Elizabeth Boulet

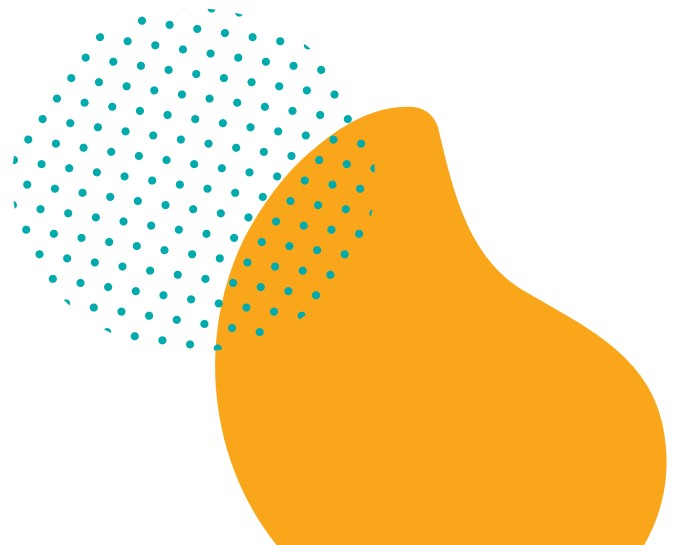
Maire



Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du maire, qui s'est déroulée le 7 janvier dernier, a été l'occasion de dévoiler les orientations d'aménagement du grand projet Méteren 2022-2032. Les habitants étaient invités à échanger avec le bureau d'étude présent sur place et à répondre à un questionnaire. Ce dernier est disponible en mairie et vos avis et questions sont toujours les bienvenus sur le sujet.

L'objectif de ce projet d'envergure est de rendre le village plus durable, plus sécurisé et plus agréable à vivre. Moins de surfaces imperméabilisées et dédiées aux véhicules, plus d'espaces piétons et réservés à la nature, une meilleure infiltration et récupération des eaux, plus de place pour la biodiversité, plus d'ombre, un stationnement mieux réparti, un apaisement du trafic... Autant d'impératifs que nous avons concilié dans un projet qui transfigurera notre commune.





Petit rappel sur les règles de stationnement



Les règles du stationnement sont fixées par le code de la route, et pourtant, il est quotidien de constater que de nombreuses infractions au code de la route sont commises à Méteren. Si les règles de stationnement existent, c'est pour ne pas gêner la circulation des véhicules d'une part, mais également pour garantir la sécurité des piétons et cyclistes d'autre part. Petit rappel de plusieurs règles utiles, sachant que toutes ces infractions sont constatées quotidiennement dans nos rues.

- Les trottoirs

L'article R417-11 du Code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir d'un véhicule motorisé est considéré comme gênant la circulation publique. L'amende s'élève à 135 euros pour les voitures et à 35 euros pour les deux-roues et trois-roues.

Le Code de la route ne prévoit pas d'exception pour un arrêt de quelques minutes, même si vous êtes restés au volant de votre véhicule.

Il n'existe aucune dérogation non plus pour le stationnement d'un véhicule à cheval sur le trottoir et sur la route. C'est considéré comme gênant la circulation, même si, selon vous, vous n'empêchez pas le passage des piétons. Le montant de la contravention est toujours identique : 35 ou 135 euros.

Le maire d'une commune peut l'autoriser, dans la limite d'emplacements matérialisés.

Toutefois, un passage suffisant d'une largeur minimale de 1,40 mètre ou de 1,20 mètre en l'absence de mur doit être réservé pour les piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Les passants doivent aussi accéder sans aucune difficulté à leur habitation ou aux commerces. Enfin, une signalisation adéquate doit préciser les emplacements sur le trottoir sur lesquels le stationnement est autorisé. En clair, se stationner sur les trottoirs reste interdit sauf s'il existe des emplacements adéquats.

Or, il est quotidien de constater que de nombreux véhicules ne respectent pas cette règle dans le village et se stationnent en l'absence d'emplacement ou ne respectent pas ses emplacements en se collant le plus possible aux façades empêchant ainsi toute possibilité

pour un piéton et, à fortiori, un fauteuil ou une poussette de passer.

- Les lignes jaunes

Une ligne jaune discontinue en forme de pointillés tracée le long du trottoir signifie que le stationnement est interdit le long de ce tracé.

Une ligne jaune continue signifie qu'il est interdit de stationner mais également d'arrêter votre véhicule à cet endroit (infraction régulièrement observée Rue de la Fontaine, rue Nationale à proximité de certains carrefours...).

- Les emplacements réservés aux véhicules électriques

Ces installations récentes sont parfois occupées par des véhicules thermiques, lesquels ne sont plus admis sur ces espaces de stationnement. Il s'agit d'une infraction au code de la route, passible d'une amende. La gendarmerie de Bailleul a été mobilisée sur le sujet.

Les emplacements minutes, ou zones bleues

Les emplacements à durée limitée existent pour générer une rotation des véhicules, en particulier aux abords des commerces. Soit il s'agit d'emplacements limités à 15 minutes, soit de zone bleue dont la durée de stationnement ne peut dépasser 1h30.

Dans l'intérêt de tous, car nous sommes tous tantôt automobilistes, tantôt piétons, merci de respecter ces règles de stationnement sans compter celles qui sont évidentes (stationnement sur un passage piéton, arrêt en pleine voie, places handicapées...) Une sensibilisation aura lieu dans le courant de l'année, suivie d'une phase de verbalisation si nécessaire.

* les photos ne sont pas prises dans le village.





Centre de loisirs

A l'automne le centre de loisirs a accueilli 88 enfants de 3 à 12 ans, encadrés par 7 animateurs et 1 directrice. Durant 2 semaines ils ont pu profiter de nombreuses activités autour des thèmes « Pirates des Caraïbes » et « Encanto ».

Le centre de loisirs ouvrira de nouveau ses portes du 26 février au 8 mars 2024, avec une première semaine autour des « Stars d'Hollywood » et une seconde autour des « Voyages et traditions ».

Enfin, le centre de loisirs ouvrira aux vacances de Pâques du 22 avril au 3 mai 2024 avec pour thème « Les JO de Paris 2024 ».

Amménagement de la garderie, les agents de la commune nous ont fabriqué une grande armoire pour nous permettre de ranger tout le matériel.



Info : le CMJ arrivant en fin de mandat, de nouvelles élections auront lieu au mois de juin. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous rapprocher de Lucie.
lucie.duborper@ville-meteren.fr



Colis solidaire du Département

Beaucoup de personnes qui résident à Méteren ne nous font pas toujours savoir leur désarroi ou leurs difficultés. D'autres en revanche, nous ont fait part de leurs souffrances de tous les jours.

Le Département nous a attribué des colis solidaires qui ont été distribués à ceux qui se sont fait connaître.

N'hésitez pas à nous le faire savoir si vous souhaitez en bénéficier.



Colis solidaire

Le Secours Catholique et le C.C.A.S. remercient les méterenois pour leur générosité, tous les colis solidaires confectionnés ont fait beaucoup d'heureux autant à Méteren que dans les communes voisines.

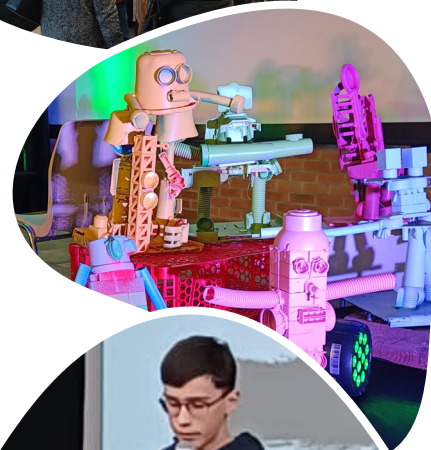


Salon du développement durable

Le 18 novembre dernier, Méteren accueillait la 10ème édition du salon de réduction des déchets, aujourd'hui rebaptisé salon du développement durable. Organisé par le SMICTOM des Flandres, en partenariat avec d'autres syndicats du territoire (Territoire d'énergie Flandre et le Syndicat Mixte Cœur de Flandre), ce salon est une véritable boîte à outils et lieu d'échange pour réduire son impact environnemental. Déchets, économies d'énergies, rénovation thermique de son logements, astuces pour mieux consommer, les exposants étaient nombreux.



A cette occasion, les deux écoles de la commune ont été conviées à participer à un atelier créatif autour de Mick'Atelier, artiste plasticien. L'objectif était de créer des sculptures et objets de décoration à partir de jouets usagés collectés pour l'occasion. Le rendu de l'exposition était digne d'une galerie d'artistes !



CMJ

Le premier élu des jeunes méterenois, Anthime a pris la parole pour présenter les vœux de la jeunesse aux habitants et exposer les futurs projets du CMJ. Tout d'abord la mise en place d'un projet intergénérationnel qui est déjà en cours de réflexion mais le souhait aussi d'aller visiter le Sénat.

Le CMJ travaille également à la rédaction d'un règlement du City Stade afin que son utilisation respecte les lieux et les habitants.





Jubilaires

Cinquante ans de mariage !

M. et Mme DETURCK mariés le 9 juin 1973, M. et Mme QUAGHEBEUR mariés le 16 juin 1973 et M. et Mme VERRIER mariés le 26 juillet 1973 ont répondu favorable à l'invitation de la mairie et sont repartis les bras chargés de cadeaux à l'occasion de leurs noces d'or.

Étaient présents Dorothee PINCHON, Benoit FACHE, Jean-Michel VERRIER, Catherine DUNABIN et Nathalie LAUWERIER.



Noce d'or de M. et Mme Terrier

Samedi 9 décembre 2023

C'est dans une bonne ambiance et entourés de leur famille qu'ont été célébrées les noces d'or de M. et Mme TERRIER, mariés le 10 septembre 1973.

Étaient présents pour l'occasion Madame Le Maire, Elizabeth BOULET, Madame Dorothee PINCHON et M. Jean-Michel VERRIER, adjoints au maire.



Noce d'or de M. et Mme Claeys

Vendredi 12 janvier 2024

C'est dans la joie et la bonne humeur que M. et Mme CLAEYS ont reçu Madame Le Maire, Elizabeth BOULET, accompagnée de Dorothee PINCHON et Jean-Michel VERRIER, adjoints, pour fêter ensemble les noces d'or du couple mariés le 23 juin 1973.



Pompiers Cérémonie souvenir

Le 4 février dernier, une cérémonie était organisée par la commune pour commémorer l'arsenal, base emblématique des sapeurs-pompiers de Méteren. De la genèse de la création de la brigade, évoquée avec émotion par Jacques Rousselle et Arnaud Maniez, au regroupement de celle-ci avec Bailleul, c'est l'histoire d'une bande d'amis et de passionnés, dévoués aux Meterennois qui nous a été racontée.

Un moment riche en émotions et partages autour de photos d'époque et d'anecdotes.

Si le bâtiment tel que nous le connaissons n'existera plus d'ici quelques semaines, il restera gravé dans le cœur de beaucoup de familles méterennoises.

Maison de retraite

Le 17 novembre 2023, l'association « Résidents + » accompagnée de la section Danse+ du Club Jeanne D'Arc ont ravi les résidents de la maison de retraite avec de belles chorégraphies qui les ont fait voyager en Espagne, en Italie et enfin un retour en France.





La CCFI devient Cœur de Flandre Agglo

COEUR DE FLANDRE AGGLO

Depuis le 1er janvier 2024, la Communauté de communes de Flandre intérieure a laissé la place à Cœur de Flandre agglo. La nouvelle identité visuelle a été dévoilée le 25 janvier dernier, lors des vœux. Cœur de Flandre agglo portera fièrement les grands projets de demain pour toujours plus d'ambition, plus de transition écologique, plus de services aux habitants et plus de rayonnement.

2013-2023 : 10 ans d'actions et de transformations avec la CCFI

De l'accompagnement des entreprises à la préservation de notre patrimoine naturel, en passant par la voirie, l'urbanisme, la petite enfance ou l'action culturelle, les compétences de la CCFI se sont progressivement élargies pour inscrire l'intercommunalité dans le quotidien des habitants.

Pourquoi ce changement ?

- Car cette transformation renforcera la visibilité et le poids politique du territoire Cœur de Flandre.

- Car les différentes conditions sont remplies : les conditions démographiques avec + de 50 000 habitants et deux communes centres de plus de 15 000 habitants (Bailleul et Hazebrouck) ; les conditions de compétences ; les conditions délibératives : les communes-membres se sont majoritairement prononcées en faveur du passage en communauté d'agglomération.

- Enfin, car cette transformation sera bénéfique en termes de financements et qu'elle permettra ainsi la pérennisation et la mise en place des projets structurants pour le territoire et ses habitants.

Quels sont les impacts pour les habitants du territoire ?

- Le changement sera visible en termes d'image et de dénomination de l'intercommunalité. Le terme « CCFI » disparaîtra progressivement de l'ensemble des documents et des communications de l'intercommunalité au profit de « Cœur de Flandre agglo ».

- L'impact sera également visible à moyen et long terme avec des projets plus ambitieux, permettant de rayonner plus largement, par exemple avec l'accueil du Tour de France en 2025 ou la future Cité régionale de la bière d'ici 2027.

- A noter que ce changement n'engendrera pas de hausse de la fiscalité.

Cela induit-il de nouvelles compétences ?

Oui mais peu, car depuis 2014, la CCFI a progressivement élargi ses compétences, en plus de celles obligatoires. Cœur de Flandre agglo sera donc d'autant plus présente dans votre quotidien grâce aux actions déjà portées jusqu'alors : urbanisme, entretien de la voirie, petite enfance, jeunesse, restauration à domicile, développement économique, mobilité, transition écologique, actions culturelles, promotion du territoire ou encore accueil de grands événements. Les compétences nouvelles seront celles de l'eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines ainsi que celles liées à la politique de la ville.

Y aura-t-il des impacts sur le conseil communautaire ?

Cette évolution n'occasionnera pas de changement de gouvernance ni de modification de la composition du conseil : les délégués communautaires poursuivent leur mandat.



L'étang, un outil indispensable à la lutte contre les inondations

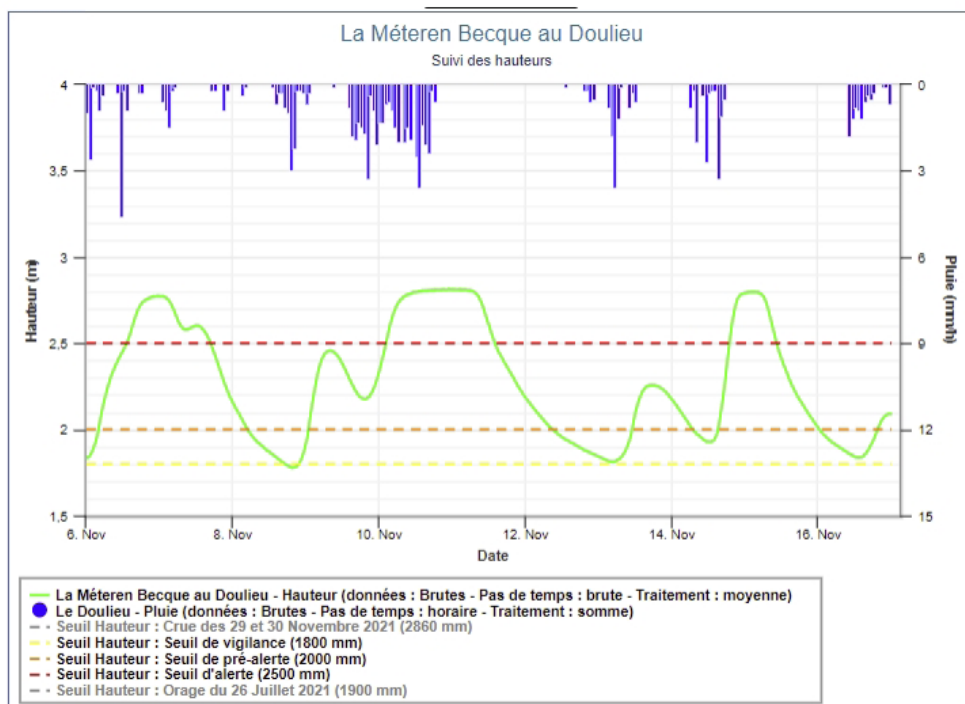
La Flandre, à l'image des Hauts de France, a connu une période très pluvieuse qui a démarré mi-octobre pour s'intensifier en novembre. Plus localement dans le secteur de la Méteren Becque, ce sont près de 246 mm de précipitations qui ont été mesurés entre le 18 octobre 2023 et le 15 novembre 2023 au poste pluviométrique Le Doulieu. Au poste pluviométrique du Mont Noir, ce cumul atteint 271 mm sur la même période. Les sols étaient donc totalement saturés lors des crues au cours de la première quinzaine de novembre 2023, rendant ainsi les bassins versants très réactifs aux pluies qui sont alors survenues.

Lors des pluies de début novembre 2023, la Méteren Becque est entrée en crue avec trois pics principaux : dans la nuit du 6 au 7 novembre 2023, les 10 et 11 novembre 2023 et dans la nuit du 14 au 15 novembre.

Certains se sont interrogés sur le bon fonctionnement de l'ouvrage de rétention d'eau installé à l'étang des Quatre Fils Aymon. L'étang a bien rempli sa fonction de rétention des eaux en amont du bassin-versant de la Méteren becque, afin de limiter les débordements sur la partie aval (notamment les communes de Le Doulieu, Merris, Outersteene).

De par le type d'événement pluvieux, long et assez peu intense, l'aménagement n'a pas pu se remplir entièrement. Il est, en effet, dimensionné pour un épisode de type orageux, violent et rapide. Toutefois, des opérations de manœuvre d'ouvrage ont permis d'optimiser son remplissage (jusqu'à 85%) et permis également de conserver son rôle consécutivement pour les trois événements pluvieux successifs.

Le graphique ci-dessous correspond aux mesures de la sonde située au pont de la RD38 à Le Doulieu entre le 6 novembre 2023 et le 16 novembre 2023. Il permet d'avoir une vision globale sur l'épisode de crues et l'effet temporel grâce à la retenue d'eau par l'étang des Quatre Fils Aymon :





Médiathèque Des adhérents toujours plus nombreux !

Comme vous avez pu le remarquer, la médiathèque offre toujours plus de services et un accueil convivial.

Vous êtes de plus en plus d'abonnés à la médiathèque. Après 322 inscriptions en 2022, vous êtes aujourd'hui 419 ! une évolution de 30% en une année. Rien que ça !

N'oubliez pas l'inscription est gratuite !

10341 documents ont été prêtés en 2023 contre 9018 en 2022. Encore une évolution positive de 14%.

Grâce au système de réservation et de navettes, l'ensemble des documents du réseau des médiathèques « l'Escapade » sont à votre disposition.

Les services de la médiathèque se porte bien. Il y en a pour tous les goûts.

Alors n'attendez plus, nos équipes sont prêtes à vous accueillir à la médiathèque de Méteren !



2024... L'année des 170 ans de l'harmonie municipale !

Une nouvelle tenue de sortie

L'harmonie a la chance de bénéficier du soutien de la commune tout au long de l'année. Pour 2024, cette dernière a permis à l'harmonie de renouveler les tenues de sortie des musiciens : polo, gilet, softshell, casquette, une tenue plus moderne qui respecte l'identité de l'harmonie. Les costumes de sorties officielles restent les mêmes. Le dernier changement de costume date d'il y a dix ans. L'harmonie a eu l'occasion d'inaugurer ces nouvelles tenues lors de la cérémonie des vœux du maire 2024.

Un anniversaire, trois événements clés dans l'année

Cette année est une année particulière car l'harmonie fête ses 170 ans de création.

A cette occasion, plusieurs événements viendront marquer cette année 2024 :

Le 16 mars, nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe « Gold'mania » pour un concert-repas dans la salle des fêtes, suivi d'une soirée dansante. Les repas se feront sur réservation. Les informations seront communiquées notamment sur la page Facebook de l'harmonie.

Le week-end du 18 au 20 mai (week-end de Pentecôte), l'harmonie organisera un festival anniversaire et recevra plusieurs harmonies voisines.

Au mois d'octobre, l'harmonie proposera son concert de Gala annuel avec un nouveau programme de morceaux.

Vous l'aurez compris, cette année sera riche en animations pour l'harmonie, nous avons hâte de vous retrouver en 2024 à Méteren... en musique !



La rue des Charmilles a fait peau neuve

Après des mois de travaux et quelques retards, la rue des Charmilles est enfin réouverte à la circulation ! L'éclairage public est désormais en LED avec une gradation aux heures creuses de la nuit. Les réseaux ont tous été enfouis sous les trottoirs et la voirie, lesquels ont été entièrement refaits à neufs.

Pour rappel, la rue des Charmilles est désormais une zone de rencontre et certaines règles sont applicables à ce titre. La vitesse y est limitée à 20km/h afin de permettre aux piétons et cyclistes d'occuper l'espace (y compris la voirie) de manière prioritaire. Les vélos peuvent circuler à double sens et les véhicules doivent leur laisser la priorité de passage. Le trottoir situé du côté de l'école est interdit au stationnement quel qu'il soit. Seul le stationnement dans les espaces matérialisés au sol est autorisé.

Le dépose-minute devant l'école est strictement interdit et la gendarmerie nationale est sollicitée par la mairie pour des contrôles inopinés avec consigne de verbaliser systématiquement.

Merci de respecter ces règles pour la tranquillité de tous et la sécurité des enfants qui se rendent à l'école.





Atout Jeune

Recherche caravane

Vous connaissez sûrement nos deux caravanes ! La rose qui sert tour à tour de billetterie ou de bar selon les événements. La rouge, qui est une « caravane scène » pour accueillir des petits groupes de musique sur certains événements. Nous sommes à la recherche d'une caravane supplémentaire en don ou à bas prix. Peu importe l'état et l'aspect esthétique, l'important étant que la structure et notamment le châssis soit solide. Si vous avez une caravane qui traîne au fond du jardin, n'hésitez pas !

Soirée du 28 juin

Un bel événement en préparation le 28 juin. Ce festival viendrait en remplacement du traditionnel Méteren Beach Festival organisé par Atout Jeune. Cette fois, le festival sera musical !

Au programme, deux groupes : « Archimède » et « Les Mauvaises Langues », le tout dans une ambiance familiale, avec des activités pour les enfants, un bar et une petite restauration. Nous aurons besoin de bénévoles pour cet événement, alors si vous souhaitez participer une fois de plus à la vie du village, n'hésitez pas ! Nous vous tiendrons au courant de l'organisation dans les prochains mois. Vous pouvez déjà bloquer votre week-end.

Son et Lumière

Lors de l'assemblée générale, nous avons évoqué l'envie commune de reprogrammer le Son et Lumière !

En effet, la réussite de la dernière édition nous encourage à continuer l'aventure, et nous pensons que ce spectacle mérite d'être joué une fois de plus !

Nous vous tiendrons au courant très prochainement de la suite des événements.

Les crochétines



A l'ouverture du club « Les crochétines », nous étions 3 adhérentes, à ce jour nous sommes 13. La bonne ambiance, le partage des connaissances, la convivialité sont de mise, Je remercie les membres du foyer rural de Méteren pour m'avoir permis d'intégrer

l'association.

Pour s'inscrire ou se renseigner. Email : ateliermeteren.crochetfeutrage@gmail.com ou sur place (le jeudi de 16h à 19h salle des fêtes de Méteren)

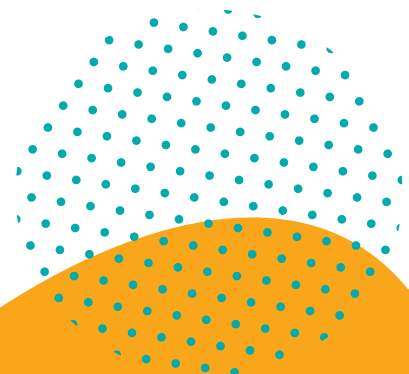
Badminton



Le badminton est un sport rapide, exigeant agilité, vitesse et stratégie en alternant des phases d'attaque avec des smashes et de défense avec des déplacements rapides, le tout avec une précision de placement du joueur et du volant.

A Méteren le badminton se déroule tous les lundis de 19h à 21h.

Que vous soyez débutants ou confirmés, pour jouer en simple ou en double, vous êtes les bienvenus.





FC Méteren

Après une année 2023 incontestablement placée sous le signe de la réussite et de la progression, notamment sportive, le FC Meteren a souhaité lancer cette année 2024 sur la même dynamique. Avec pour ambition d'étendre ces réussites sur tous les plans, le club a organisé l'épiphanie pour ses licenciés âgés de 3 à 15 ans.

Le samedi 6 janvier a vu défilé au total plus d'une centaine de jeunes joueurs, leurs familles et les partenaires du club pour partager un moment convivial avec une part de galette ainsi qu'une boisson. Après avoir couronné nos rois et reines, les enfants sont également repartis avec un paquet de bonbons pour leur plus grand plaisir !

Une tombola gratuite par équipe, ainsi que des ateliers installés sur un terrain laissé en libre accès aux enfants, sous le regard de nos bénévoles et de nos éducateurs, ont permis à ces enfants de s'amuser en profitant de leur passion avec leur copains et copines !

Les plus âgés n'ont pas été oubliés ! Nos joueurs de U17 à vétérans, en passant par les féminines ainsi que nos éducateurs et sponsors ont été invités, à partager un verre de l'amitié au club house, pour démarrer idéalement cette nouvelle année.

Nous remercions de nouveau chaleureusement nos licenciés et leurs parents pour leur confiance, nos partenaires pour le grand soutien accordé ainsi que nos bénévoles, arbitres et éducateurs pour l'énorme travail effectué afin que chacun puisse profiter de sa passion dans un cadre optimal.

Le FC Méteren vous souhaite à toutes et tous une très bonne et heureuse année 2024 !





Comité des fêtes

Le père Noël sur la toiture...de l'église !

Le samedi 25 Novembre le père Noël aurait été aperçu sur le toit de l'église de Méteren. Il serait réapparu le dimanche 26. Il aurait même distribué des bonbons sur la place du village. C'est ce que rapportent les nombreux visiteurs du marché de Noël qui ont aussi apprécié la diversité des animations proposées dans les 15 chalets, la musique de l'harmonie, les chants, les devinettes du labyrinthe de sapins. Belle ambiance* avec une météo** à peu près correcte !

(*) Merci à tous les exposants, la chorale, le ventriloque, Mdanse et tous les bénévoles, élus et employés municipaux !

(**) C à d pas trop de pluie !

Saint Nicolas

Mercredi 6 décembre ce sont 157 enfants qui sont venus au goûter de saint Nicolas. Ils ont pu apprécier le spectacle de magie d'Olivier CAZIN. Avant la distribution de la coquille, du jus de fruit et du chocolat, le père Noël est venu leur faire une petite visite.

Noël à la maison de retraite.

Mercredi 27 décembre, les résidents de la résidence aubépine ont bénéficié à la place du colis destiné aux aînés, d'une après-midi musicale.

L'accordéon club estairois est venue animer ce moment, avec des musiques de toutes générations, danse et chanson étaient aussi de la partie.

Un délicieux goûter leur a été servi et chacun est reparti avec un petit cadeau.

La galette 2023

La galette des Rois et Reines du comité des fêtes s'est déroulée le samedi 13 janvier 2024 à la salle des fêtes. Les méterenois de plus de 65 ans étaient conviés à partager ce moment avec nous.

C'est plus d'une centaine de personnes qui se sont déplacés afin d'élire nos rois et reines sous l'animation musicale de Jérémy.

Le colis des aînés

C'est la première fois que la distribution des colis se faisait sur inscription afin d'offrir un colis à nos aînés de plus de 70 ans.

Cela permettait au comité des fêtes de faire moins de « gâchis » et d'offrir également un colis plus conséquent.

Le comité des fêtes a confectionné plus de 260 colis en essayant de faire découvrir les saveurs locales et en gardant un esprit « fêtes de fin d'année ».

L'inscription obligatoire sera renouvelée pour pouvoir bénéficier de ce colis cette année 2024.

Téléthon 2023

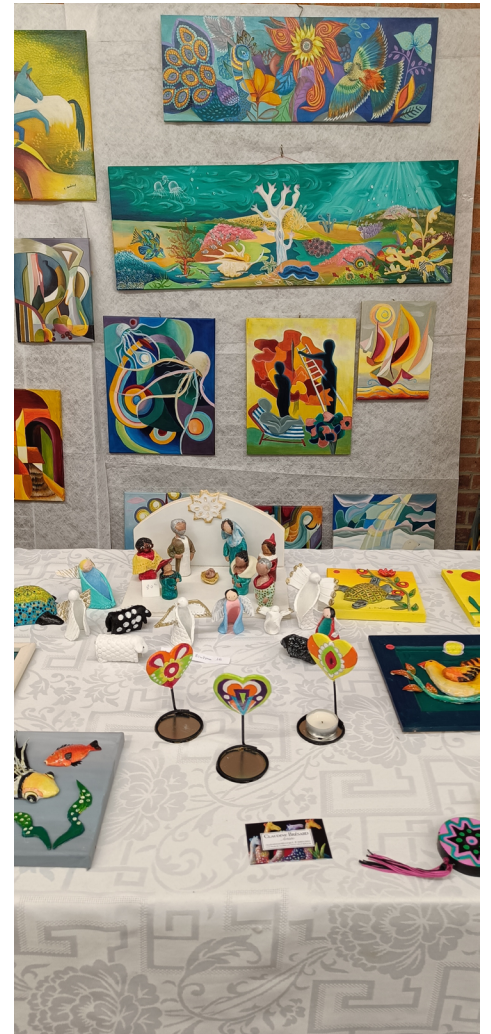
Quelle ambiance pour ce repas du téléthon du 08 décembre 2023 grâce à la musique de José, la chorale du cœur des monts de Flandres ou l'harmonie municipale. Ceux sont les trois réunis qui ont mis la liesse à la salle des fêtes. Ensemble !!! Avec un repas confectionné par nos bénévoles et sympathisants avec des produits de nos producteurs locaux c'est plus de 170 personnes qui se sont déplacés et qui ont pu bénéficier de cette soirée placée sous les signes de la générosité, du partage et de la solidarité. Grâce à vous tous, le comité des fêtes a pu effectuer un don par chèque de 1461.44 euros pour le téléthon. Merci à tous de votre engagement.





Salon des peintres

Les 26 et 27 novembre dernier s'est déroulé le salon des peintres avec une exposition d'œuvres d'artistes très éclectiques. Vous avez été nombreux à vous déplacer pour admirer ces tableaux.





Ecole Sainte Marthe

Marché de Noël

Les élèves ont brillamment interprété des chants du répertoire de Noël. Et après la visite du Père Noël, nous partageons un bon moment autour d'un chocolat chaud et de délicieuses crêpes !

Visite du collège

Les Cm1-Cm2 ont passé une journée en immersion au collège Immaculée Conception de Bailleul. C'était l'occasion pour eux de se mettre dans la peau d'un collégien : découverte des locaux, du CDI, des labos, rencontre avec des professeurs et bien sûr, un bon déjeuner au self !



Célébration de Noël

Tous les enfants ont été des relayeurs de lumière. A l'image des sportifs, ensemble on est plus fort !



Projets

L'association Bienvenue est venue en maternelle et en primaire pour nous faire découvrir Madagascar et la vie quotidienne des enfants sur cette île. Ainsi, nous avons comparé leur mode de vie au nôtre.

A partir de leurs vieux jouets, les élèves de CP, CE1 et CE2 ont pu fabriquer des sculptures grâce à l'intervention de l'artiste Mi-CK (Info : www.mi-ck.com). Elles ont ensuite été exposées au salon du développement durable de Méteren.

Et en parallèle, une belle collecte pour « les bouchons d'amour »





Calendrier du jardinier

Ce pense-bête : les principaux travaux du moment à réaliser au jardin
Janvier => Février => Mars



Au potager

JANVIER :

- Terminez la récolte des panais.
- Semez les poireaux d'été sous couche.
- Mettez les frisées à blanchir.

FEVRIER :

- Aérez aux heures les plus chaudes les

châssis, tunnels,

- Préparez les graines pour les semis de printemps.
- Préparez les parcelles.
- Incorporez les engrais verts et le compost.
- Plantez les bulbes (ail, échalote...).

MARS :

- Semez les carottes, les tomates au chaud, les fèves et les betteraves.



Côté fleurs

JANVIER :

- Désherbez les massifs de bulbes dont les pousses sortent de terre. Nettoyer le sol dans les massifs.
- Epandez un engrais organique sur les plates-bandes.

- Taillez les clématites à floraison estivale.

FEVRIER :

- Commencez à tailler les rosiers. Taillez les hortensias.
- Divisez les perce neige après la floraison.
- Créez les plates-bandes.

MARS :

- Taillez les rosiers, taillez les clématites.
- Griffez la terre au pied des vivaces installées à l'automne.



Pour les arbres et arbustes

JANVIER :

- Protégez les souches des camélias en régions froides.
- Ameublissez la terre de vos prochains

massifs d'arbustes.

- Elaguez si besoin les grands arbres.

FEVRIER :

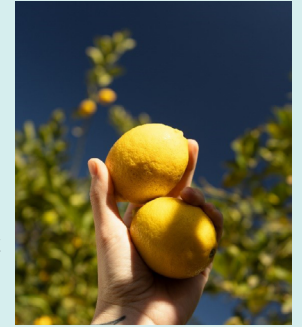
- Installer les conifères.
- Déplacez les arbres mal placés ou devenus encombrants.

MARS :

- Taillez les forsythias.
- Plantez les camélias en terre acide.
- Taillez les arbustes à floraison estivale.

Tout se recycle

Tout est bon dans le citron !



Une fois le jus utilisé, ne jetez pas les moitiés de citron !

Quelques astuces :

1-Utiliser les moitiés pour désinfecter les poignées de porte et les interrupteurs.

2-Frotter la robinetterie avec un demi-citron. Cela va la nettoyer, la détartrer et la faire briller.

3-Nettoyer les parois, le rideau de douche avec les demi-citrons pour retirer le calcaire et les traces de moisissures.

4-Après une vaisselle, passer les demi-citrons sur les parois de l'évier, cela retirera le gras et le calcaire.

5-Couper les demi-citrons bio en morceaux, les placer dans des compartiments de bac à glaçons avant de les remplir d'eau. Cela fera de glaçons citronnés à ajouter à de l'eau gazeuse ou à un plat chaud pour apporter une note acidulée.

6-Mettre les moitiés de citron dans la casserole d'eau du cuis-vapeur, cela détartrera la casserole tout en donnant un petit parfum citronné.

7-Placer les moitiés de citron bio dans une carafe d'eau, cela la détartrera tout en donnant un goût acidulé à l'eau.

8-Mettre les demi-citrons à infuser pendant une nuit dans la bouilloire, cela va la détartrer en douceur

9-Couper l'écorce du citron en morceaux et les planter dans la terre au pied des plantes en pot. Cela va chasser les fourmis et éviter aux pucerons de coloniser les plantes.

10-Jeter les écorces de citron dans le feu de la cheminée pour rafraîchir l'atmosphère de la maison.



Pluviométrie

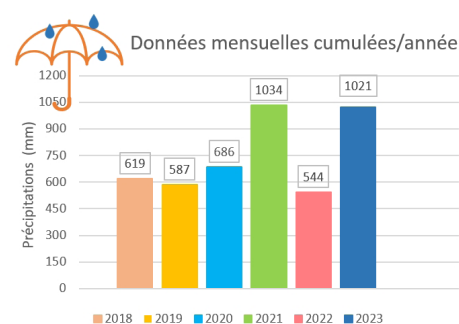
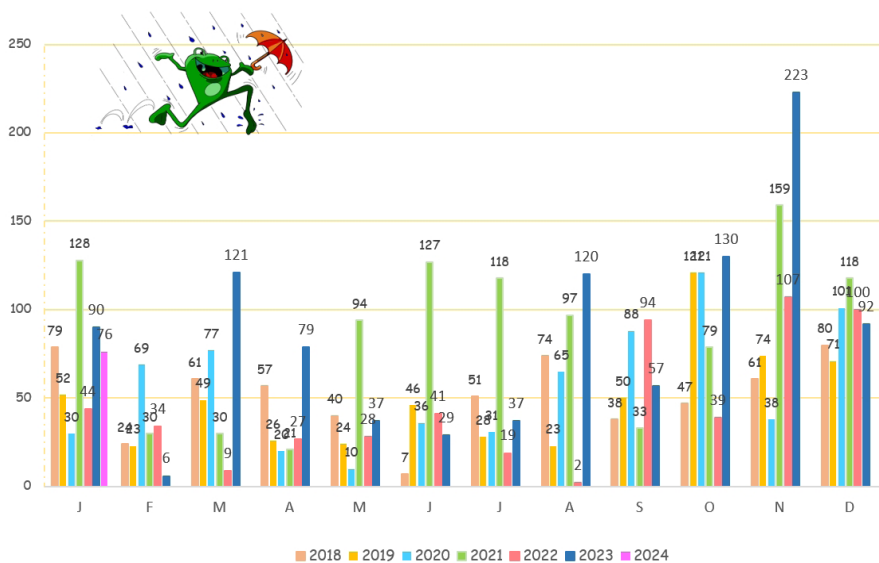
La pluviométrie sur l'année 2023 présente de forts contrastes.



Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponsel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.

Un déficit pluviométrique est observé au mois de février, suivi d'un pic important en mars qui contraste avec avril, mai, juin et juillet. Dans la continuité, nous pouvons noter des différences significatives sur les derniers mois de l'année avec le pic exceptionnel du mois de novembre consécutif à un enchaînement de perturbations et un apport continu de pluies. Le cumul annuel est supérieur de 87% par rapport à l'année 2022.

Les données pluviométriques cumulées des années 2021 et 2023 sont comparables en volume mais se différencient par une répartition plus contrastée en 2023.



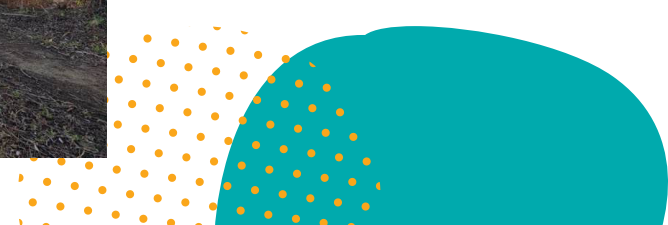
Plantons le décor

La commune est partie prenante de l'opération Reboise Ta Flandre, en partenariat avec Coeur de Flandre Agglo. Plusieurs haies ont été plantées ces dernières semaines notamment à l'étang des Quatre Fils Aymon et au Mont des Cats. Sept essences différentes mais toujours locales : noisetiers, charmes, hêtres, fusains d'Europe, troènes, cornouillers et érables champêtres.



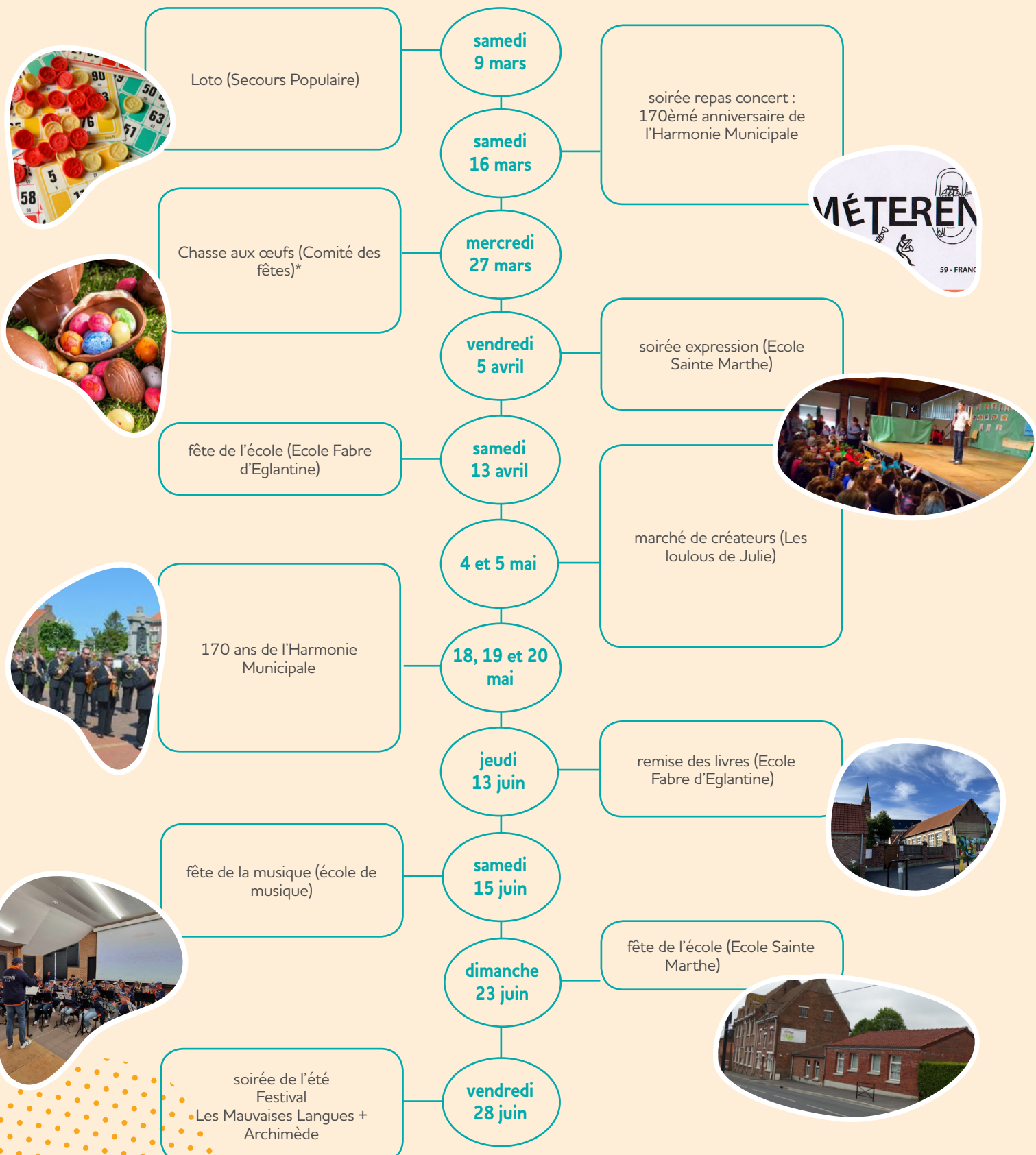
La banque alimentaire

remercie la commune de METEREN pour sa participation à notre dernière collecte nationale pour laquelle il a été collecté 26 Kg de denrées alimentaires.





Calendrier des festivités :



Repas Concert

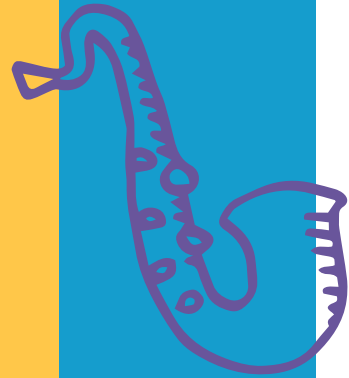


Animé par

Goldman'ia



Tribute 100% Goldman



**Carbonade
Flamande
Frites**

17€ par adultes

10€ par enfants

Uniquement sur réservation
au 06 22 62 60 09 (Places limitées)



**Sam.
16
Mars**

19h

**Salle des fêtes
de Méteren**

